

Licence Accès santé

Textes validé en CFVE le 26 novembre 2021 et en CA le 10 décembre 2021,
pour l'année universitaire 2021-2022

Modalités de Contrôle des Connaissances L.AS

À partir de la deuxième année de LAS, les étudiants peuvent faire créditer au titre des EC libres des UE4 de L2 et/ou de L3 un ou plusieurs EC de la mineure santé validés l'(es) année(s) précédente(s), dans la limite de 2 EC par semestre. La demande de crédit doit être faite au début du semestre, en même temps que l'inscription pédagogique, sur présentation du relevé de notes délivré par Université de Paris.

Modalités de classement pour l'accès aux filières de santé

Les UE retenues pour le classement des étudiants de L.AS sont les UE 1, UE2 et UE3 à tous les niveaux de la licence LLCER. Le classement des étudiants de L.AS est effectué par département (et non par langue) :

AOI	Berbère, malgache, swahili, wolof
Etudes arabes	Arabe littéral, arabe maghrébin
Asie du S-E	Khmer
Asie du Sud	Hindi, tamoul
Eurasie	Arménien, turc
Europe	Albanais, grec, polonais, roumain
Etudes hébraïques et juives	Hébreu
Etudes russes	Russe